



PLANNING VENTE REPAS
1^{er} TRIMESTRE
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Pour la période **d'octobre à décembre 2015**, le paiement s'effectuera selon le calendrier suivant de 7 h à 12 h.

<i>Mois</i>	<i>Date de vente</i>		<i>Somme à payer en fonction des réservations du mois (à titre indicatif)</i>
OCTOBRE	JEUDI	01 OCTOBRE	50.40 € pour le mois si l'élève mange 5 jours par semaine
	LUNDI	05 OCTOBRE	43.20 € pour le mois si l'élève mange 4 jours par semaine
	JEUDI	15 OCTOBRE	36.00 € pour le mois si l'élève mange 3 jours par semaine 21.60 € pour le mois si l'élève mange 2 jours par semaine
NOVEMBRE	MARDI	03 NOVEMBRE	72.00 € pour le mois si l'élève mange 5 jours par semaine
	JEUDI	05 NOVEMBRE	57.60 € pour le mois si l'élève mange 4 jours par semaine
	LUNDI	16 NOVEMBRE	46.80 € pour le mois si l'élève mange 3 jours par semaine 32.40 € pour le mois si l'élève mange 2 jours par semaine
DECEMBRE	MARDI	01 DECEMBRE	50.40 € pour le mois si l'élève mange 5 jours par semaine
	JEUDI	03 DECEMBRE	39.60 € pour le mois si l'élève mange 4 jours par semaine
	LUNDI	14 DECEMBRE	32.40 € pour le mois si l'élève mange 3 jours par semaine 21.60 € pour le mois si l'élève mange 2 jours par semaine

Les chèques de demi-pension sont à l'ordre de **l'agent comptable du Lycée du François** et déposés dans l'urne située à l'accueil administratif du lycée, avec indication au dos du chèque (sans enveloppe) : **NOM, PRENOM** de l'élève ainsi que le **numéro de carte TURBO-SELF**.